L'ART DE PLANTER DES CHOUX,

DÉDIÉ

AUX AMATEURS,

Par un ci-devant Curé du ci-devant Diocèse de Coutances.

Eheu ! quantùm mutatus ab illo !
Virg. Ænéid.

AVANT d'entrer en matière sur l'important sujet que j'ai dessein de traiter à fond, je crois devoir expliquer à mes lecteurs comment, sans y penser, je me suis trouvé réduit à ma nouvelle condition. Au risque d'encourir la haine et la malédiction des non jureurs mes confrères, je ferai une pleine et sincère confession. Ah ! s'ils avoient tous le courage de parler comme je vais le faire avec franchise, que de petits moyens, que de bassesses, que de crimes employés pour allarmer les consciences seroient manifestés au grand jour ! Que d'intrigues, que de détours, que de mauvais raisonnemens pour s'aveugler et se réunir les uns les autres ! Car parmi les non-conformistes il a toujours existé deux espèces de personnages, des dupes et des fripons, hélas ! j'en fais d'avance

l'humiliant aveu ; on va voir que j'ai joué ces deux rôles. Reprenons un peu les choses de plus haut. Je ne sçais si c'étoit vraiment dieu qui m'avoit appellé à la cure que, par ma très-grande faute, je viens de perdre ; tout ce que je sçais, c'est que me trouvant sans pain, sans protecteur, le hazard me fit découvrir qu'il manquoit quelque formalité à la nomination de mon prédécesseur. J'écrivis sur-le-champ *en cour de rome* ; et je reçus, pour quelque argent, la permisssion de déposséder en sûreté de conscience, un prêtre qui, depuis dix ans, faisoit le bonheur et les délices de sa paroisse. Un huissier le pria donc de ma part de vider le presbytère, et mon installation se fit avec pompe. Les curés voisins ne me traitèrent point d'intrus, terme qui n'étoit point encore de mode. Tous assistèrent à ma prise de possession, et d'après la manière splendide dont je les reçus, ils augurèrent qu'à la place d'un homme sobre, qui donnoit tout aux pauvres et rien à ses confrères, ils avoient rencontré un convive de leur trempe, dont la cave et la cuisine seroient toujours bien garnies, je trouvai néanmoins quelque mécontentement dans ma paroisse ; mais on s'accoutuma peu à peu à ma nouvelle figure ; les femmes ne la jugèrent pas désagréable ; bientôt tout fut pacificié, et ma situation devint une des plus charmantes pour un homme qui sçait se borner. Heureux si la loi du 26 décembre n'eût jamais paru ! Je n'eus pas besoin de la méditer long-temps, pour sentir qu'elle ne prescrivoit rien que de conforme à la raison et à la religion ; surpris seulement qu'elle révoltoit

des prêtres qui n'étoient ni plus scrupuleux, ni plus instruits que moi, je rassemblai, pour les rappeller à leur devoir, les preuves les plus solides que je pus trouver, et je les insérai dans un discours qui précéda mon serment. Ce discours livré à l'impression, m'attira l'estime des vrais citoyens, et la visite d'une foule d'écclésiastiques. Les uns venoient seuls, les autres accompagnés des mandemens des évêques de tréguier, de boulogne, etc. Je n'eus pas de peine à convaincre ceux qui ne regretoient pas *leurs* dîmes. Je leur fis voir que toutes ces prétendues lettres pastorales n'étoient que des mots, qu'on n'y découvroit aucune indication, aucune preuve tirée de l'évangile, et que l'orgueil épiscopal perçoit à chaque page, malgré le langage de la douceur et de la modération. Mais, ô foiblesse de l'esprit humain! je fus convaincu moi-même par l'antagoniste qui sembloit le moins à craindre. Le ci-devant seigneur de ma paroisse, qui, de père en fils, avoit toujours donné ou vendu la cure dont je m'étois saisi, sans prendre son attache, ne m'avoit jamais pardonné cette injure. (1) Un procès de conséquence que j'eus ensuite avec sa dame,

(1) Madame la marquise (car, c'est ainsi qu'on l'appelloit,) m'avoit cité un jour au parlement de rouen, pour lui avoir, disoit-elle gâté totalement sa coëffure, en faisant l'aspersion de l'eau-bénite. Je répondis à cette accusation que le mal n'avoit pu être aussi considérable que madame le prétendoit, attendu qu'il n'y avoit plus que trois ou quatre poils à mon goupillon; ce que j'offris de prouver. Ce moyen de défense réussit, & depuis que les parlemens étoient parlemens, l'on vit, pour la première fois, un curé gagner un procès contre une dame de paroisse.

avoit redoublé sa haine. Qu'on s'imagine donc quel fut mon étonnement en le voyant pour la première fois au presbytère, sur-tout après ma prestation de serment qui paroissoit peu propre à nous réconcilier. Il débuta par m'avouer que ma conduite le mettoit dans l'impossibilité d'affecter plus longtemps de la haine pour un homme qu'intérieurement il avoit toujours estimé, qu'il me conjuroit d'oublier le passé, et qu'il ne se croiroit heureux que lorsqu'il seroit assuré de son pardon. Je tâchai de le payer de la même monnoie : je lui dis que son amitié, que j'avois toujours désirée, m'étoit très-avantageuse dans la situation actuelle, qu'elle me dédommageroit amplement des peines et des dégoûts auxquels j'étois immanquablement exposé de la part de mes confrères qui ne partageroient pas mes opinions. Je le priai enfin de me conserver toujours les sentimens d'affection qu'il me témoignoit. Il me le jura, et là-dessus nous nous embrassâmes cordialement. Il m'invita plusieurs fois de l'aller voir, m'assurant qu'il avoit fait ma paix avec madame, et que mes visites lui seroient aussi agréables qu'à lui-même. Nous nous séparames enfin après maintes accolades qui faillirent de m'étouffer. Dès le lendemain je me rendis au château, où je fus reçu à bras ouverts. Madame que je trouvai avec un ci-devant officier du régiment du roi, qu'elle nommoit son cousin, me fit l'accueil le plus gracieux : on eût dit que nous étions deux vieilles connoissances unies de la plus étroite amitié. Après les premiers complimens d'usage, on vint à parler de la pluie et

du beau temps, et enfin de l'assemblée nationale. Elle étoit bien éloignée d'en approuver tous les décrets : l'abolition de la noblesse étoit une *horreur* qu'elle ne pouvoit supporter. Elle auroit voulu du moins qu'on eût remboursé le marquisat de son mari, qui lui avoit coûté des sommes immenses. Je commençois à lui répondre, lorsque notre officier craignant peut-être que je ne fisse quelque impression sur l'esprit de sa cousine, me coupa la parole d'un ton et d'un air qui n'annonçoient rien de bon. Il me parut que l'affaire de nancy lui tenoit fort au cœur, et comme j'appréhendois qu'il ne fût plus brave contre un curé que contre les gardes nationales du département du Morbihan, j'usai de politique. Ses raisonnemens faisoient pitié ; cela ne l'empêcha pas de remporter sur moi une victoire complette. A chaque botte qu'il me portoit, je ne faisois que battre en retraite, et à la fin je lui demandai grace. Lui, fort satisfait de sa personne, me demanda mille pardons de la chaleur qu'il avoit mise dans la dispute. Pendant tout notre dialogue, m. le marquis ne disoit rien, mais il n'en pensoit pas moins. Me croyant vraiment de l'avis du cousin de madame, il me tint un langage qui ne ressembloit pas beaucoup à celui de la veille. « M. le curé, si je me
» suis empressé à rechercher votre amitié, ne
» vous imaginez pas que ce soit votre prestation
» de serment qui m'y ait excité. Non, fâché de
» voir un homme d'esprit comme vous, *s'encanailler* et prostituer ses talens à soutenir la

» cause des *ennemis de la religion & du roi*, j'ai
» voulu vous retirer du bourbier. Heureusement
» je crois que j'y suis parvenu. Pour vous prou-
» ver combien je m'intéresse à votre personne,
» et vous mettre à l'abri de toute inquiétude sur
» votre sort futur, je vous promets, *foi de gen-*
» *tilhomme*, une pension de 1,500 l. En outre,
» si notre société vous plaît, vous serez ici
» nourri, blanchi et *éclairé*. Dès ce moment,
» vous pouvez choisir dans le château les ap-
» partemens qui sont de votre goût ». Cette der-
nière phrase fut pour moi un argument *invinci-*
ble. Je reconnus *clairement* la *fausseté* et la
noirceur de mes idées, et dès le dimanche sui-
vant j'annonçai à mes paroissiens mon retour aux
vrais principes. Je montai en chaire, et là je
m'exécutai dans toutes les formes. Je me jettai à
genoux, et les larmes aux yeux, je demandai
pardon à Dieu du scandale affreux que j'avois
donné à mon troupeau, dont je me disois le
pasteur indigne.

M. le marquis, alors présent avec toute sa fa-
mille, fut, on ne peut plus content. Le len-
demain matin il m'emmena à coutances où, me
dit-il, j'allois faire une connoissance nouvelle
dont je ne serois pas fâché. Il me conduisit effec-
tivement chez un grand-vicaire de m. de talaru.
Cet honnête homme savoit déjà ce qui m'étoit
arrivé la veille, tant les nouvelles se répandent
promptement aujourd'hui ! Voici le compliment
qu'il me fit : « Si vous étiez de la trempe ordi-
» naire de nos curés de campagne, je vous dirois

» quoje me réjouis de votre conversion avec les
» anges ; je vous assimilerois ensuite à saul qui,
» du plus ardent persécuteur des disciples, de-
» vint lui-même le prédicateur le plus zélé de
» leur doctrine. Mais, comme la comparaison
» vous paroîtroit clocher un peu trop, je vais
» vous parler autrement. Mon ami, j'ai vu l'ins-
» tant où le clergé étoit perdu sans ressource,
» heureusement l'assemblée nationale a tout ré-
» paré, en exigeant de nous le serment civique.
» Nos évêques ont habilement saisi cette occa-
» sion. Ils ont *fait* faire des mandemens pom-
» peux pour tâcher de persuader à leurs curés que
» le serment étoit contraire à la doctrine des sts.
» conciles et des pères de l'église. Le plus grand
» nombre des curés s'est efforcé à son tour de le
» persuader au peuple ; et, pour mieux assurer
» le triomphe de la religion, ils ont tous fait
» leur don *patriotique*, chacun selon, et même
» au-delà de ses facultés. Cette somme jointe à
» celle du haut clergé est devenue immense.
» Bientôt elle est passée entre les mains du prince
» de condé à qui cet argent seul manquoit pour
» marher sur les pas de son illustre aïeul. La
» contre-révolution est donc immanquable. On
» parle de remplacer les évêques et les curés :
» laissons les malheureux qui oseront prendre
» leurs places jouir d'un honneur précaire. Avant
» l'expiration du mois *d'août*, ils seront con-
» traints de rabattre leur caquet. *Rira bien qui*
» *rira le dernier*. Nos princes fugitifs et un
» autre prince qu'on ne soupçonne guère, ren-

» treront en france à main armée. La noblesse
» reprendra son rang et ses titres, le clergé ses
» droits et ses biens. Adieu dès-lors l'assemblée
» nationale avec ses départemens et ses districts
» et ses municipalités ; adieu les sots acheteurs
» des domaines *nationaux* avec leurs frêles as-
» signats ; adieu enfin les prêtres assermentés.
» Bien que le succès soit certain, nous ne négli-
» geons cependant rien pour attirer à nous le
» plus grand nombre. Persuadés que cela dé-
» pend en partie des prêtres, nous avons dans
» chaque ville un bureau où l'on achète ceux que
» l'on ne peut gagner par le raisonnement. Le prix
» fait d'un vicaire et d'un simple prêtre est de
» trois cens livres, celui d'un curé six cens
» livres. Comme vous êtes hors de la spère com-
» mune, je transgresserai les ordres en votre
» faveur. Voici cent louis que je vous prie de
» recevoir ; comptez en outre que *monseigneur*,
» une fois rétabli sur son siége, sçaura encore
» mieux vous récompenser, si vous faites dans
» la suite un bon usage de vos talens. Je vous
» promets d'avance le prieuré de S. B. dont le
» titulaire vient de mourir. L'abbé gondouin,
» qui a suivi le troupeau, vous a laissé un ex-
» cellent canonicat : j'ose me vanter de vous le
» faire avoir, aussi bien qu'un titre de grand-
» vicaire. Allez, mon ami, n'oubliez jamais ce
» que je viens de vous dire ; tâchez de ramener
» au bercail les brebis et les pasteurs égarés.
» Je ne doute nullement de votre capacité, mais
» les secours ne peuvent jamais nuire. Nous n'a-

» vons point d'écrits probans, il est vrai, nous
» en avons du moins de très-propres à séduire.
» Il n'y a nulle différence entre les libraires de
» la province et les libraires de la capitale; ce
» sont des juifs qui font argent de tout. Je vais
» vous donner l'adresse de quelques-uns qui
» savent servir à merveille les deux partis. Tout
» en propageant les ouvrages constitutionnels,
» ils n'en débitent pas moins, au poids de l'or,
» ceux qui sont en notre faveur. »

Transporté de joie et de reconnoissance, je quittai ce cher protecteur, en lui promettant de réparer au centuple le mal que ma première conduite auroît pu causer. En sortant je m'adressai à un des honnêtes libraires qu'il m'avoit indiqués. Il me chargea de libelles, et m'assura que je recevrois exactement toutes les nouveautés qui paroîtroient dans la suite. Le lendemain je commençai à visiter mes paroissiens. Je leur lu et commentai les brochures dont je m'étois muni. Tous donnèrent dans le panneau, à l'exception du maire, qui m'échappa, malgré toutes mes tentatives. C'étoit une espèce de prêtre manqué, comme il s'en trouve quelquefois dans les paroisses, et qui n'en avoit pas moins d'esprit pour cela. Il me mit un jour fort joliment à bout. Je lui lisois une brochure nouvelle alors intitulée *Il est encore temps*; je m'arrêtai sur-tout à l'endroit où l'auteur dit que ceux qui remplaceront les non-conformistes, sont des prêtres qui *commencent*, mais qui *ne succédent pas* : « M.
» le curé, me répondit-il, quand vous vintes ici

» déposséder un honnête homme, dont toute la
» faute étoit une manque de précaution, et non
» une désobéissance formelle aux loix, *commen-*
» *çâtes*-vous, ou si vous *succédâtes*? » J'avoue que je restai court; j'usai néanmoins un instant après de la recette ordinaire; c'est-à-dire, que je lui citai l'autorité du pape; mais ma réplique ne le changea point; je résolus d'en tirer vengeance. Son épouse à qui je fis appréhender l'excommunication et tous les diables d'enfer; perdit bientôt le sommeil et l'appetit. Elle employa tous ses efforts pour gagner l'esprit de son mari. Voyant que ses larmes et ses prières étoient inutiles, je lui dit que la religion lui défendoit d'habiter et de communiquer plus long-temps avec un *excommunié*. Elle me crut et l'abandonna peu de jours après. Loin de me témoigner du mécontentement de l'avoir ainsi démarié, le maire m'en fit les plus grands remerciments, et me dit qu'il n'avoit jamais été si heureux ni si tranquille que depuis l'évasion de sa femme. Ce remerciment singulier me découragea de troubler d'autres ménages. Le temps paschal arriva heureusement alors et acheva mon triomphe. La chaire et le confessionnal me servirent au-delà de mes espérances. Tous mes pénitents, et sur-tout mes pénitentes jurèrent de lanterner celui qui auroit l'audace de me remplacer.

Cependant l'assemblée électorale se tint, et l'on apprit que j'avois un successeur. La municipalité eut ordre de tenir le presbytère prêt à le recevoir. J'enlevai donc tous mes meubles que je fis

transporter au château. Je fus surpris d'abord qu'on ne les plaçât pas dans les appartements que j'avois choisis. M. le marquis me dit pour excuse qu'il attendoit beaucoup de monde, et que, comme il craignoit de ne pas avoir assez de logemeut, il me prioit de patienter quelques jours. Je fus ainsi contraint d'aller coucher moi et mes meubles au grenier. Il est vrai que je n'en eus que plus de facilité pour voir l'installation de mon successeur. Elle fut bien plus brillante que je l'aurois espéré. Le district informé que mes manèges pourroient rendre cette journée funeste à quelqu'un, avoit envoyé un piquet de cinquante hommes. La vue de cette poignée de monde glaça d'effroy les paroissiens. Ce fut bien pis encore quand on leur dit que ces soldats seroient entretenus à leurs dépens jusqu'au rétablissement de la paix et de la tranquillité. Tous allèrent à la messe, tous jurèrent de reconnoître et de protéger le pasteur qu'on leur présentoit Ainsi fut détruit en un instant l'ouvrage qni m'avoit coûté tant de peine et de fatigues. Comme j'étois initié aux grands mystères, cette scène ne m'affecta que médiocrement. Une lettre anonyme que monsieur mon hôte me fit lire m'afligea bien davantage. Cette lettre qu'il avoit dictée lui-même, comme je l'ai sçu depuis, lui reprochoit de nourrir chez lui un *aristocrate*, et menaçoit de brûler son château, s'il ne le chassoit sous vingt-quatre heures. Je dis à m. le marquis que je serois fâché qu'on l'inquiétât pour mon sujet, et que ma retraite alloit appaiser toutes ces menaces. Il me pria, d'un air forcé, de méprifer

comme lui cette lettre anonyme, et de n'en paroître aucunement effrayé ; quand il vit que j'étois tout-à-fait décidé, il m'avoua que je prenois le parti le plus sage, que l'éloignement ne diminueroit jamais notre amitié, et qu'il viendroit un temps où nous pourrions passer tranquillement nos jours ensemble. J'allai ensuite faire mes adieux à madame qui avoit été prise de ses vapeurs au reçu de cette maudite lettre ; je la conjurai de ménager sa santé, et lui dis que mon départ la délivreroit de toute inquiétude. M. le marquis vint me donner quelque pas de conduite, et me promit de m'envoyer ceux de mes meubles qui pourroient m'être les plus utiles. Je le remerciai de son attention, et je le priai en même temps de vouloir bien m'avancer le premier quart de ma pension. Il me répondit qu'il le feroit bien volontiers, mais qu'il étoit sans le sou pour le moment, que son receveur avoit les mille peines à toucher ses rentes ; et que cependant je pouvois compter que le premier argent qu'il recevroit, seroit pour moi. Il me quitta après cette belle promesse, et je m'acheminai vers la maison paternelle, non plus, comme autrefois, pour y porter la joie et l'abondance, mais pour y gêner un malheureux frère chargé d'une famille nombreuse. Il fallut pourvoir à mon logement. Comme notre chaumière n'étoit point assez spacieuse, d'une écurie je fis faire une salle, qu'il me fut aisé de meubler ; car le lendemain même m. le marquis me fit parvenir,

franc de port, tous mes meubles, et nón psa seulement *ceux qui pourroient m'être les plus utiles.* Quant au premier quart de ma pension, le conducteur de la voiture me dit qu'on ne lui avoit parlé de rien. Je mis donc la main à la plume pour rafraîchir la mémoire à ce brave gentilhomme. Il prit ma lettre en bonne part; voici sa réponse : « Je n'ai point oublié que je » vous ai promis une pension; *j'aimerois mieux* » *vous la devoir cent ans, que de vous la nier* » *un instant.* Donnez moi du temps. Je ferai » mes largesses, lorsque m. de talaru vous » pourvoira d'un prieuré, d'un canonicat et » d'un grand-vicariat. Ce moment ne peut être » éloigné; je le désire encore plus que vous, » puisqu'en faisant mon bien-être, il me mettra » à portée de faire le vôtre. » Ceci me parut sans réplique, et je résolus de prendre mon mal en patience. Cependant, comme il faut toujours s'occuper, je me livrai tout entier à un art qui m'avoit été enseigné autrefois par feu mon père, art dont je n'aurois jamais dû quitter et mieux encore jamais dû reprendre la profession, je veux dire *l'art de planter des choux.* Peut-être mes lecteurs, en parcourant ce préambule, ont-ils dit plusieurs fois : *Au fait, avocat*? Pardon, messieurs, m'y voici. Je ne serois point entré dans tous les détails que vous venez de voir, si je ne les avois crus utiles.

O vous, compagnons de mon infortune, c'est sur-tout pour vous que j'ai composé le traité suivant! Méditez et pratiquez soigneusement les

principes que je vais développer. Ils sont courts, mais simples, mais lumineux, et je défie le plus habile jardinier de france de vous en donner de meilleurs. Entrons en matière.

IL y a plus d'une espèce de choux : le chou *commun*, le chou *cabus*, le chou *navet*, le chou *fleur* et le chou *pommé*. La manière de planter les deux premiers est facile, et ne demande aucune instruction. Quant à la culture du troisième, elle est fort peu en usage dans ce pays. Le chou *fleur* ne s'accommode pas de toutes sortes de terreins ; c'est d'ailleurs plutôt un objet de luxe que d'utilité. Le luxe n'est plus fait pour nous. Le plus nécessaire de tous est le chou *pommé* ; c'est donc sur la plantation de ce dernier que j'ai résolu de m'étendre.

Une fois votre provision de jeunes choux faite, il sera bon de différer quelques jours de les planter. La sève ainsi reposée n'en a que plus de vigueur dans la suite. Le temps venu, ouvrez un rayon large de deux pieds, que vous aurez soin d'approfondir en bêchant deux couches de terre consécutives. Votre rayon ainsi préparé, vous placerez vos choux à dix-huit pouces au moins de distance. Vous mettrez ensuite votre fumier au pied de chacun que vous couvrirez auparavant d'un peu de terre. Gardez-vous d'imiter ceux qui employent indistinctement tous les engrais. Le meilleur pour le choux pomme, est sans contredit le fumier de mouton.

Il est encore une autre espèce d'engrais qui l'emporte peut-être, mais que tout le monde n'a pas l'aisance de se procurer, c'est le varec de rocher. Ceux qui sont voisins de la mer en connoissent tout le prix.

Vos choux, ainsi plantés, vous les arrosez de temps en temps. Si vous suivez ponctuellement ces principes, j'ose vous répondre, d'après ma propre expérience, que vous aurez la joie d'élever des choux gros comme des marmites. *Experto credite Roberto.*

Mais hélas ! peut-être parlai-je à des sourds ? Peut-être méprisez-vous l'auteur de ses principes ? Croyez-moi, cependant, mes amis, il vous enseigne le meilleur parti. C'est le seul qui puisse vous consoler dans votre misère. Si, dès le commencement, vous n'aviez songé qu'à planter des choux, vous auriez et le cœur plus content et la bourse moins vuide. Qu'attendez-vous donc à vous décider : La contre-révolution ? Ah ! vous savez l'échec qu'elle vient de recevoir. Pour vous remettre la salive à la bouche, on ne vous parle que de la lettre de M. Bouillé. Croyez-moi, ne songez ni à M. Bouillé, ni à toutes ses menaces ; songez à planter des choux. Combien parmi vous ont autant d'intérêt que moi à desirer l'ancien régime ? J'ai la plus belle perspective. Un prieuré, un canonicat, un grand-vicariat et une pension de quinze cents livres m'attendent ; eh bien ! tout cela ne me tente plus aujourd'hui. L'épée de Damoclès suspendue avec un cheveu me

fait, comme lui, perdre tout-à-fait l'appetit. Jamais je ne chercherai à vous maintenir dans votre égarement; mais toujours je vous répéterai : *O mes amis, plantons des choux.*

FIN.